

**Nombre de conseillers**

- en exercice : 15
- présents : 12
- votants : 13
- absents : 3
- exclus : 0

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**De la commune de Boulton**

Date de convocation :  
7 mars 2017

Séance du 15 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le quinze mars à 20 heures 30

Date d'affichage :  
16 mars 2017

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
Sous la Présidence de M. Dominique GUIGUEN

Étaient présents : Mmes et Ms, Sophie BAILLAUD, Bertrand FOLIN, Marie-Noëlle FROMENT, Jean-Michel GODOT, Dominique GUIGUEN, Marion JEAN, Cyril MARECHAL, Michel MENETRIER, Guy ROUX, Patrick SAUGET, Éric TOURNIER, Patrick WINTERSTEIN

Excusé : Mme et Ms Gilles FOEHRLE, Céline FOUCHENERET (a donné procuration à Mme Marion JEAN), Hervé GALLET

Monsieur Dominique GUIGUEN a été nommé secrétaire

**N° 2017-009**

**Objet : Vote du compte administratif 2016 – Budget chaufferie**

Monsieur le Maire présente le compte administratif chaufferie 2016 qui s'établit comme suit et qui est approuvé à l'unanimité :

- Recettes de fonctionnement : 35 153,28 €
- Dépenses de fonctionnement : 26 779,25 €
- Recettes d'investissement : 12 927,79 €
- Dépenses d'investissement : 16 218,57 €

Monsieur Dominique GUIGUEN s'est retiré et n'a pas participé au vote.

**N° 2017-010**

**Objet : Vote du compte administratif 2016 – Budget eau et assainissement**

Monsieur le Maire présente le compte administratif eau-assainissement 2016 qui s'établit comme suit et qui est approuvé à l'unanimité :

- Recettes de fonctionnement : 72 095,78 €
- Dépenses de fonctionnement : 82 172,59 €
- Recettes d'investissement : 144 028,63 €
- Dépenses d'investissement : 18 648,97 €

Monsieur Dominique GUIGUEN s'est retiré et n'a pas participé au vote.

**N° 2017-011**

**Objet : Vote du compte administratif 2016 – Budget communal**

Monsieur le Maire présente le compte administratif communal 2016 qui s'établit comme suit et qui est approuvé à l'unanimité :

- Recettes de fonctionnement : 483 320,08 €
- Dépenses de fonctionnement : 302 189,41 €
- Recettes d'investissement : 89 602,88 €
- Dépenses d'investissement : 69 723,97 €

Monsieur Dominique GUIGUEN s'est retiré et n'a pas participé au vote.

**N° 2017-012**

**Objet : Compte de gestion 2016 – Budget chaufferie**

Le Maire présente le compte de gestion chaufferie 2016 qui est conforme au compte administratif.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le compte de gestion chaufferie

**N° 2017-013**

**Objet : Compte de gestion 2016 – Budget eau-assainissement**

Le Maire présente le compte de gestion eau-assainissement 2016 qui est conforme au compte administratif.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le compte de gestion chaufferie

**N° 2017-014**

**Objet : Compte de gestion 2016 – Budget communal**

Le Maire présente le compte de gestion communal 2016 qui est conforme au compte administratif.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le compte de gestion chaufferie

**N° 2017-015**

**Objet : Election d'un maire adjoint**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins nuls : 0
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 7

A obtenu :

- M. Patrick SAUGET : 13 voix

M. Patrick SAUGET ayant obtenu la majorité absolue est proclamé deuxième adjoint au maire.

L'intéressé a déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

**N° 2017-016**

**Objet : Désignation d'un membre à la commission forêt**

Le Maire expose qu'il est nécessaire de désigner un membre supplémentaire à la commission forêt après la démission de Monsieur Hervé Gallet.

Monsieur Patrick Winterstein se porte volontaire pour faire partie de cette commission.

Le Conseil municipal désigne Monsieur Patrick Winterstein à l'unanimité.

**N° 2017-017**

**Objet : Encaissement de chèque**

*Le conseil municipal autorise le Maire à encaisser un chèque de 156 € correspondant au paiement d'un forfait nettoyage à la salle des Lavières, comme prévu à l'article 6 du règlement intérieur.*

**N° 2017-018**

**Objet : Règlement d'affouage**

*Le vote du règlement d'affouage est reporté.*